

Réf: Dossier 304135

Avis de constitution

SOCIETE « DIYA AGRO- INDUSTRIE »

Siège ABIDJAN COCODY ANGRE STAR 16, Lot 10, Ilot
01

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 25 Mars 2024, et enregistrés au CEPICI le 26 Mars 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « DIYA AGRO- INDUSTRIE »

Objet :

- AGRO-INDUSTRIE
- PRESTATION DE SERVICE
- COMMERCE EN GENERAL

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 10,000,000 F CFA divisé en (1000.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 1000 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN COCODY ANGRE STAR 16, Lot 10, Ilot 01

Dirigeant(s) M DIABAGATE YAYA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-02002 du 29/04/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°24963/GTCA/RC/2024 du 29/04/2024

